L'HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DES FAMILLES - N° 38 - 17 septembre 2020 - CHF 4.50

L'ÉCHO MAGAZINE

90 ANS

ARCTIQUE

Le Fribourgeois et l'ours blanc

CONGÉ PATERNITÉ

L'un pour, l'autre contre

Le 27 septembre, les citoyens suisses décideront d'accorder, ou pas, un congé paternité de deux semaines aux nouveaux pères. Un partisan et un opposant, tous deux pères de trois enfants, expliquent leurs arguments.

DR

POUR: GILLES CRETTENAND

«Un puissant levier vers plus d'égalité»

Son organisation, Männer.ch, est à l'origine de l'initiative «Pour un congé paternité raisonnable», qui demandait quatre semaines de congé paternité et a lancé le projet de loi actuel. Coordinateur romand de cette faîtière des organisations suisses d'hommes et de pères, Gilles Crettenand, 54 ans, Valaisan et papa de trois enfants, estime qu'il est temps que la Suisse rattrape son retard.

Avec l'Irlande et l'Albanie, notre pays est le seul en Europe à ne pas proposer de congé-paternité. Qu'est ce que cela vous inspire?

Gilles Crettenand: – L'Etat ne semble toujours pas considérer les pères comme des pourvoyeurs légitimes de soins. Aujourd'hui, nos entreprises ne sont tenues que d'offrir un jour de libération d'obligation de travailler aux nouveaux papas... Pas plus que pour un déménagement! C'est d'autant plus aberrant qu'un nouveau père, contraint de laisser sa femme et leur bébé seuls à la maison, est peu efficace pour travailler. La Suisse, notamment alémanique, reste très libérale et considère que l'Etat n'a pas à se mêler de la sphère privée. Dans notre pays, le monde du travail et de l'économie tient la place centrale. Le pilier de la vie de beaucoup d'hommes reste leur travail.

Selon vous, un tel congé serait rentable. Pourquoi?

– Les entreprises qui le proposent déjà, par éthique ou pragmatisme économique, estiment que les concernés le leur rendent bien. Ces employés se sentent respectés et, une fois de retour en poste, sont motivés. L'entreprise Bobst, qui propose deux semaines de congé paternité depuis dix ans, le constate. Cette possibilité lui permet aussi de recruter des profils intéressants dans la nouvelle génération qui est très attentive à ces questions. La société y gagne car une famille qui se construit sur des bases solides dès le départ s'évite bien des déconvenues du type surmenage, dépression voire séparation.

Les sondages donnent le oui largement gagnant. Votre projet semble répondre à une forte demande.

– Le contexte sociétal a beaucoup changé ces dernières décennies. La solidarité familiale, notamment féminine, a moins l'occasion de se mani-

Gilles Crettenand souhaiterait un long congé parental.

Qu'en pensent-ils?

HENRI DÈS

Chanteur, 80 ans et 2 enfants de 45 et 50 ans

DR

«Il est important qu'un enfant jouisse de la présence de son père dès les premiers jours. Le lien se noue là. J'avais passé un contrat moral avec mes enfants et mon épouse: j'étais loin au maximum une semaine par mois. J'étais ainsi un papa présent, mais pas de ceux qui langeait ses enfants. Cette organisation m'a permis de ne pas me laisser happer par le succès, de préserver ma famille et surtout d'avoir aujourd'hui une relation d'adulte à adulte avec Pierrick et Camille.» ■

JEAN TROILLET

Alpiniste, 71 ans et 3 enfants de 16 et 19 ans

DR

«J'ai pris un mois de congé après la naissance de nos enfants. J'adorais donner la tétée à nos jumeaux la nuit, bien calé dans des coussins. Je suis devenu père passé la cinquantaine. J'avais une belle carrière et je ne me suis pas laissé aveugler par mes ambitions sportives. Quand j'ai repris un rythme normal, j'étais longtemps loin en expé mais quand je rentrais, j'étais 100% là pour les enfants. Dix jours me semblent une bonne durée pour digérer un évènement de la puissance d'un accouchement.» ■

PHILIPPE ROCH

Ancien chef de l'OFEV, 71 ans, 2 enfants de 24 et 40 ans

DR

«La paternité est quelque chose d'essentiel allant bien au-delà d'un congé-paternité de dix jours. C'est l'amour donné qui compte vraiment. Il m'a fait renoncer à certaines choses pour donner la priorité à mes enfants et jamais je n'ai regretté. Notre relation m'a comblé plus que n'importe quel poste prestigieux. Et désormais plutôt en fin de vie, je suis nourri de la belle relation que nous entretenons. J'appelle tous les pères à faire ce qu'ils peuvent pour leurs enfants selon les circonstances et leurs moyens mais plus par amour que par devoir.» ■

fester car on vit parfois loin les uns des autres, on est très occupé et plus individualiste. La famille d'aujourd'hui est le plus souvent nucléarisée et vulnérabilisée par une certaine perte de transmission des savoirs. La mère et le père doivent faire face, seuls, à une situation nouvelle et déstabilisante. L'idéal est d'agir en co-parentalité, c'est-à-dire en diluant le stress et la charge mentale inhérente aux grandes décisions d'éducation ou de santé. C'est une demande forte chez beaucoup de jeunes pères de toutes origines. Beaucoup de ces hommes ont souffert d'avoir un père aimant mais absent, car enfermé dans un rôle de pourvoyeur.

Votre initiative demandait vingt jours. Dix jours, c'est peu, non?

– Oui, mais c'est bien mieux que rien car c'est là que la mère, épuisée par son accouchement et ses nouvelles tâches, notamment l'allaitement, a le plus besoin d'un soutien. Ces premiers jours sont fondamentaux pour le bébé et pour la qualité de la relation qu'il va nouer avec ses parents. En posant de bonnes bases, les couples auront le désir d'organiser leur parentalité de manière plus partagée. Le père comprendra qu'il peut développer beaucoup de compétences, même dans un style différent de celui de sa compagne. Construire une véritable relation avec son enfant passe par la présence et l'action. La confiance gagnée dans les débuts permettra au couple de mieux résister aux inévitables intempéries.

Que vous inspire les arguments des opposants à votre projet?

– Beaucoup se cantonnent dans un «avant, on n'avait pas de congé paternité et on y arrivait très bien!». C'est un peu limité. Ils sont souvent âgés et ont perdu prise avec les nouvelles générations. Prétendre que le congé paternité serait des «vacances payées» relève par exemple d'un manque d'intérêt et d'empathie pour ce que vit l'autre et de fausses représentations. Derrière cette opposition transparaît une vision patriarcale de la société. Ces gens sentent que cette réforme sera un levier puissant pour dénouer des inégalités entre les sexes, notamment... ■

Recueilli par Laurent Grabet

Keystone

CONTRE: JEAN-PIERRE GRIN

«Une charge malvenue pour les PME»

Avec son camarade de parti Yves Nidegger, le conseiller national UDC Jean-Pierre Grin est le seul romand du comité référendaire qui milite pour le non. Doyen du Parlement, trois fois père et sept fois grand-père, l'agriculteur de Pomy (VD) explique sa position.

Jean-Pierre Grin ne pense pas que dix jours de congé suffisent à renforcer les familles ou la natalité.

Pourquoi êtes-vous opposé au congé-paternité?

Jean-Pierre Grin: – Je ne m'oppose pas au principe d'un tel congé mais sur le fait qu'il devienne une obligation et donc une perte de liberté. Ce congé devrait être discuté dans le cadre des conventions collectives avec des compensations négociées. Notre époque, souvent individualiste, réclame toujours plus de droits que de devoirs! Ce projet représente une augmentation de charge et des difficultés d'organisation pour les PME. Elles n'en ont pas besoin en cette période de crise. Et puis, voir la paternité comme un travail minimise la beauté de ce don.

«Voir la paternité comme un travail minimise la beauté de ce don.»

Environ 80'000 pères seront concernés par an. Soit un montant total de 230 millions de francs, ce qui correspond à moins de 2 francs de cotisation par mois par employé et par employeur. N'est-ce pas une goutte d'eau qui pourrait se révéler rentable au vu du bien-être généré?

– C'est peu, mais cela reste une charge de plus pour employeurs et employés. Je ne crois pas que dix jours suffisent à renforcer les familles ou la natalité. Augmenter les allocations familiales et ne plus les imposer ou accorder une aide financière aux mamans restant à la maison pour s'occuper de leurs enfants serait autrement plus efficace. Les pères ont déjà plusieurs heures par jour à consacrer à leur enfant en dehors du travail. Ceux qui veulent plus peuvent prendre sur leurs vacances.

Vous voyiez d'ailleurs dans ce projet des «vacances au frais de la collectivité». Cette formule avait choqué...

– Elle n'était pas très heureuse. S'occuper d'un bébé et, par exemple, être réveillé pour le changer ou le nourrir la nuit est fatigant. La présence d'un père lors de ces premiers jours est évidemment un confort pour sa femme, mais ce choix relève de l'organisation familiale et de négociations avec les employeurs. Surtout qu'un enfant a certes besoin de son père à cette période, mais aussi tout au long de sa jeunesse et plus encore à l'adolescence...

Comment se positionnent vos enfants trentenaires sur cette votation?

– Ils sont plutôt pour, comme beaucoup de personnes de leur génération. Mais je connais aussi des jeunes qui y sont opposés. Aujourd'hui, les rôles de père et mère sont répartis différemment. Moi, je langeais rarement mes enfants. Je laissais faire mon épouse qui était beaucoup plus habile et rapide. Le partage des tâches familiales est une évolution qu'on ne peut pas inverser et tel n'est pas mon objectif. ■

Recueilli par Laurent Grabet